**32ème Rallye Bourgogne – Côte Chalonnaise** *(7-8-9 juillet 2023)*

**ACCRÉDITATION PRESSE**

1) Tout détenteur d’une accréditation Presse FIA, FFSA, AUTO SPORT SUISSE, RACB.. peut prétendre à une accréditation

2) Toute autre demande devra être accompagnée d’une lettre justificative de la part de la Rédaction en Chef ou de la direction du média (cachet obligatoire)

3) Les journalistes « free-lance » devront justifier qu’ils travaillent réellement dans le cadre de ce rallye (coupures de presse ou justificatifs)

4) La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d’une assurance responsabilité civile et d’une assurance accident couvrant son activité durant le 32ème Rallye Bourgogne Côte-Chalonnaise. De ce fait, il décharge de toute responsabilité, les organisateurs de la manifestation.

5) L’organisateur délivrera au maximum une plaque « Presse » voiture et deux accréditations, sous réserve de la justification du travail de la seconde personne. Exception à cette règle les équipes de TV et de Radio (fournir une liste pour permettre les accréditations)

6) L’organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison.

7) Les accréditations et chasubles (20 € de caution) seront à retirer à l’accueil Presse du Rallye au Parc des Expositions de Chalon-sur-Saône point central du rallye le vendredi 7 juillet de 15 à 20 h ou le samedi matin 8 juillet à partir de 8 h au Colisée (entrée basket)

8) Le port de la chasuble fluo siglée « MEDIA » est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas cette chasuble de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.

9) L’organisateur demande au titulaire de l’accréditation presse de lui faire parvenir impérativement après l’épreuve, quelques exemplaires des photos ou films produits ainsi que les articles de presse, ce dans l’unique but de communication interne.

Je soussigné **Nom**:  **Prénom** :

**Média** : **N° Licence FFSA/ASS /FIA /RACB ou Carte de presse** :

**Tel portable** (Pendant le rallye) **: Mail** :

Demande au « RBCC » de me fournir une accréditation « Presse pour le 32ème Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise des 7-8-9 juillet 2023

**Je déclare** : *Avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet. Que ma demande est conforme à cette réglementation. Que je m’engage à respecter cette réglementation*

**Date et Signature.**